

Parcours du Diplôme en Permaculture organisé par Permanant

La formation à la permaculture passe, entre autres, par le Cours de Conception en Permaculture (CCP)¹ validé par un certificat reconnu internationalement. Ces CCP doivent être (co)animés par des personnes diplômées par leurs pairs.

Le Diplôme en Permaculture est né dans les années 1980 à l'initiative de l'Institut de Permaculture de Tasmanie (Bill Mollison)². Ce modèle a été rediscuté lors des nombreuses Convergences Internationales et locales de Permaculture pour aboutir aux Parcours de Diplôme des différentes Associations et Académies régionales.

L'objet du parcours du Diplôme en Permaculture de Permanant est d'accompagner les candidats à ce diplôme. Il atteste de l'expérience et de la capacité à transmettre le design en permaculture³.

Permanant reconnaît aussi les Diplômes obtenus dans les autres pays/régions.

Permanant

- Permanant est le réseau de permaculture belge⁴
- Raison d'être :
Stimuler le rayonnement de la permaculture en Belgique en construisant un réseau collaboratif actif. Favoriser les échanges entre membres pour encourager l'apprentissage mutuel. Enrichir la qualité de la pédagogie de l'enseignement permaculturel.
- Son projet est fédérateur, respecte l'éthique permaculturelle et s'inscrit dans une perspective de relations avec les acteurs internationaux.. Il fonctionne en toute transparence et documente son évolution
- Sa structure est organique, des groupes de travail se réunissent afin d'avancer sur des projets. Il n'y a pas de hiérarchie, les décisions sont prises par les personnes présentes dans le groupe de travail concerné et validées par les membres de tous les groupes de travail... Tou.te.s les membres de Permanant sont invité.e.s à participer aux processus en fonction de leurs affinités
- La structure juridique est explorée par le GT pilotage et est en cours de construction⁵
- Toute personne qui souhaite œuvrer au rayonnement de la permaculture ou qui plus simplement s'intéresse à la permaculture est invitée à rejoindre le réseau Permanant pour y partager son énergie, ses informations, ses projets...

Intentions

- Augmenter le nombre de diplômé.e.s en Belgique aptes à transmettre la permaculture dans des CCP
- Régulariser certain.e.s permaculteurs.rices qui transmettent déjà des CCP

¹ ou PDC en anglais. Cours de 72h modélisé à l'origine par Bill Mollison

² voir Permaculture Institute PDC Handbook 1985

³ le Diplôme en Permaculture n'a pas de reconnaissance officielle

⁴ créé en 2023

⁵ asbl probablement

- Prendre soin des stagiaires engagé.e.s dans le parcours par un accompagnement
- Prendre soin des personnes qui suivront les CCP en contribuant à la qualité des formateur.trice.s
- Partager les connaissances et faire rayonner la permaculture en rendant les présentations et le portfolio publiques.
- Le parcours n'a pas pour objectif de diplômer des designers en permaculture professionnels. Autrement dit, certaines personnes exercent déjà le métier de designers professionnels sans toutefois être diplômées. A priori ce parcours et ce diplôme ne visent pas à répondre à cet enjeu ; néanmoins ils attestent de la maîtrise de la méthode de design.

Valeurs, éthique

- Le parcours respecte les valeurs et l'éthique permaculturelles
- Permanant veut créer un parcours
 - qui soit collectivement reconnu et validé lors des Rencontres de Permanant
 - qui soit prévisible pour qui s'y engage (stagiaires, tuteurs...)
 - qui réponde à la réalité des besoins et du terrain et puisse être bonifié collectivement
 - qui soit respectueux des stagiaires : la présentation est le couronnement d'un parcours. Le.la tuteur.rice s'assure de la bonne préparation avant présentation
- Permanant souhaite également contribuer à la qualité pédagogique. Aussi les stagiaires seront invités à participer à des sessions spécifiques.

Lexique

- Le.la permaculteur.rice qui suit son parcours = stagiaire
- Les personnes qui accompagnent le parcours de le.la stagiaire = le.la tuteur.trice
- La guilde = groupe de stagiaires ayant opté pour un parcours accompagné collectivement
- Le réseau-ressource = ensemble des personnes qui apportent au stagiaire des conseils, une expertise technique, une expérience pratique au cours de son parcours
- La présentation finale = présentation publique
- Cercle des Diplômé.e.s = l'ensemble des Diplômé.es membres de Permanant
- Le comité = minimum trois représentant.es du Cercle des Diplômé.e.s
- Rencontre semestrielle = réunion plénière régulière de Permanant

Parcours

1. Conditions d'accès au parcours

Il faut avoir un CCP certifié. Il faut avoir ce CCP depuis au moins 3 mois⁶

2. Choisir sa.on tuteur.tutrice principal.e

Le.la stagiaire choisit aussi son.sa tuteur.trice parmi les tuteurs.rices membres de Permanant, en fonction de la proximité, de la disponibilité... et des affinités personnelles ! Le.la tuteur.trice principal.e accompagne, conseille, soutient le.la stagiaire. Il.elle s'assure que celui.celle-ci rencontre bien tous les critères pour obtenir son diplôme. Une liste des tuteurs.trices est disponible en fin de document.

3. Choisir un.e tuteur.rice secondaire

Le rôle du.de la tuteur.rice secondaire est de s'assurer des bonnes conditions relationnelles du binôme tout au long du parcours jusqu'à la présentation. Il.elle garde un regard plus extérieur sur le processus. Le choix du.de la tuteur.rice secondaire se fait en concertation entre le.la stagiaire, le.la tuteur.rice principal.e. Il est possible de s'adresser à des personnes d'autres régions/pays.

4. Annoncer son intention

L'inscription au parcours diplômant se fait via le formulaire⁷, et les inscrits se présentent⁸ lors de la rencontre semestrielle du réseau Permanant qui suit.

Permanant met à jour la liste en ligne des personnes en parcours.

Pour le moment, les capacités en tutorat du réseau sont limitées du fait du petit nombre de diplômé.e.s. Aussi le nombre de parcours simultanés possibles est relativement réduit.

5. Choisir la direction

En accord avec son tuteur.rice, le.la stagiaire doit définir l'objectif de son parcours et les moyens qu'il.elle se donne pour y parvenir.

6. Avancer sur le chemin

Le.la stagiaire avance dans la direction choisie pendant au moins deux ans.

Pendant ce parcours, il.elle est en contact régulier avec son.sa tuteur.rice principal.e.

Le parcours est un cheminement actif durant lequel le.la stagiaire met en pratique et applique l'éthique et les principes de la permaculture dans ses projets sous le regard bienveillant de ses tuteurs.trices. L'enjeu est de mettre en pratique les apprentissages, d'observer, d'analyser, de réfléchir, d'ajuster et de designer.

Le parcours est un design en lui-même. Le.la stagiaire procède par auto-évaluation et le fait évoluer au cours de sa progression.

Durant cette période, le.la stagiaire est également inter-connecté.e avec un réseau-ressource : non seulement avec son.sa tuteur.rice mais aussi avec les autres stagiaires et les autres tuteur.rice.s ainsi qu'avec les spécialistes et professionnel.le.s de son domaine⁹.

Il.elle s'exerce à la transmission en animant des Initiations à la Permaculture ou comme assistant.e d'un.e diplômé.e lors de CCP.

Le.la stagiaire tient un journal de bord de parcours, documente ses activités, ses

⁶ pour éviter les décisions à chaud

⁷ formulaire : <https://forms.gle/afmCZK8Sszv2A2UA6>

⁸ dix-quinze minutes : parcours et expériences permaculturels et autres, intention liée au diplôme...

⁹ entre-autres via les rencontres semestrielles de Permanant

designs, ses rencontres avec des notes, photos, films, données, schémas. Ces ressources serviront à la création de son portfolio.

7. Accompagnement

Le.la stagiaire mène son parcours et est accompagné.e par ses tuteurs.trices. L'initiative est au stagiaire de solliciter le retour de ses tuteurs.trices qui le guident et lui font des suggestions pour compléter ses compétences afin d'être capable de transmettre la permaculture. Tout au long de son parcours, le.la stagiaire construit un réseau-ressource de personnes issue ou non de la permaculture qui lui apportent leur expertise, leur expérience dans des domaines plus spécifiques.

8. Fonctionnement en guildes

Selon la disponibilité et/ou la sensibilité du. de la tuteur.rice d'une part et du souhait des stagiaires, il est possible d'organiser un suivi collectif de stagiaires afin, par exemple, de mutualiser les heures de suivi et de faire émerger une synergie entre elles.eux.

Le.la stagiaire peut décider de rester sur un parcours individuel.

9. Présentation à mi-parcours

La présentation à mi-parcours a pour objectif de permettre au.à la stagiaire d'avoir un premier regard sur son avancement et de pouvoir réorienter sa préparation si besoin. Cette étape¹⁰ a lieu lors d'une rencontre semestrielle de Permanant et doit permettre des échanges bienveillants et constructifs sur les éventuels ajustements à réaliser. Cette étape est réalisée avec le tuteur.trice.

10. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation du parcours sont les suivants :

- la.le stagiaire suit un processus de design
- tout au long de son parcours, comme dans les designs de son portfolio, le stagiaire applique les trois éthiques de la permaculture
- et utilise les principes et outils de design
- le partage ou la capacité de transmission et/ou de diffusion

D'autres critères complémentaires et facultatifs sont :

- la réciprocité ou la capacité de donner ou de rendre à la communauté permaculturelle (par exemple en participant à un CCP comme co-animateur.trice)
- la synergie ou la capacité de construire avec la communauté locale

11. Le portfolio

La préparation à la présentation publique prend la forme d'un portfolio qui sera rendu public sur le site de Permanant à l'issue du parcours.

Le portfolio contient la documentation de tout le travail permaculturel que le.la stagiaire aura réalisé. Ce portfolio est composé au minimum de :

- 3 à 5 designs¹¹ détaillés réalisés sur papier ou en numérique¹², dont un design mis en œuvre et documenté. Les designs peuvent être agricoles, urbains, domestiques, socio-économiques, humains. Ces designs peuvent être des sous-parties d'un macro-design dont ils détaillent certains aspects. Les designs peuvent être des designs personnels ou de groupe dans la mesure où la.le stagiaire peut justifier d'une participation active et importante dans le design

¹⁰ publique ou non selon le choix du.de la stagiaire

¹¹ le nombre exact de designs est laissé à l'appréciation du.de la tuteur.trice

¹² tous les supports sont autorisés pour autant que le portfolio puisse être communiqué via le site de Permanant.org

global.

- une description des travaux personnels
- une liste des formations reçues
- une liste des formations données et celles où le.la stagiaire est intervenu
- les conclusions

12. **La lecture du portfolio**

Le portfolio complet doit être transmis pour relecture à au moins trois membres du Cercle des Diplômé.e.s (tuteurs.trices inclu.es) trois mois minimum avant la présentation.

Ils.elles lisent le portfolio et en discutent ensemble, font un retour commun à la.au stagiaire pour d'éventuelles modifications ou précisions à apporter jusqu'au feu vert du Comité pour la présentation publique.

L'objectif du portfolio est de montrer sa capacité à faire un design abouti et bien construit, à enseigner un CCP, et de partager les recherches menées. Le dossier devra sans cesse pouvoir se rapporter à l'éthique de la permaculture et à ses principes.

C'est la qualité plutôt que la quantité du travail qui sera appréciée par le.la tuteur.trice et le cercle de diplômé.e.s.

Le.la tuteur.trice inscrit la présentation lors de la prochaine rencontre semestrielle.

13. **La présentation publique**

La présentation publique a lieu lors d'une rencontre semestrielle de Permanent devant le Comité.

Elle est ouverte au plus grand nombre. Idéalement, elle se passe dans un lieu permettant de rassembler la communauté, transmettre et faire rayonner la permaculture (ex un amphithéâtre universitaire ou d'une Haute école).

Elle consiste en (durée ± 1h) :

- la présentation du portfolio
- questions/réponses du Comité
- questions/réponses du public
- feedback du Comité et du public

Célébration collective, remise du Diplôme et accueil du.de la stagiaire dans le Cercle des Diplômé.es

14. **La communication officielle**

Le nom du.de la diplômé.e est communiqué via le site de Permanent.

Le.la diplômé.e transmet son portfolio pour le rendre public via Permanent.org

15. **Engagement des diplômé.e.s**

Dans l'esprit de la permaculture, par réciprocité, le.la diplômé.e s'engage à être une personne ressource et à contribuer en fonction de ses possibilités au développement du réseau permaculturel belge (tutorat, organisation, animation...).

Le.la diplômé.e fait partie du cercle des diplômé.e.s de plein droit.

Parcours raccourci en 6 mois

Permanant propose un parcours raccourci pour les personnes qui sont en mesure de justifier et documenter :

- d'un CCP certifié depuis au moins 3 mois
- d'un minimum de 2 ans d'expérience et de pratique permaculturelle
- de 3 et 5 designs détaillés réalisés sur papier ou en numérique¹³, dont un design mis en œuvre et documenté. Les designs peuvent être agricoles, urbains, domestiques, socio-économiques, humains. Ces designs peuvent être des sous-parties d'un macro-design dont ils détaillent certains aspects. Les designs peuvent être des designs personnels ou de groupe dans la mesure où le stagiaire peut justifier d'une participation active et importante dans le design global.
- d'une expérience pédagogique pratique (assistantat sur CCP, Intro perma...)
- autres points facultatifs
 - recherches personnelles
 - participation au rayonnement de la permaculture

Dans ce cas, en amont de l'intention, le stagiaire doit, par un entretien avec un cercle mixte d'au minimum 3 diplômés et 3 certifiés CCP¹⁴, justifier et documenter les critères ci-dessus et recevoir le feu vert.

Le reste du parcours (étapes, critères...) est identique à l'exception du fait qu'il n'y a pas de présentation à mi-parcours

Coût du parcours

Permanant gère le flux financier :

- il n'y a pas d'échange financier direct entre le stagiaire et les tuteurs.trices
- le coût du parcours est soutenu par le réseau

Montants

- Coût du parcours (normal ou raccourci) pour le stagiaire : 200€ (versés à Permanant)
- Défraiement forfaitaire du tuteur.rice principal.e (min 20h) : 500€ (versés par Permanant)
- Défraiement forfaitaire du tuteur.rice secondaire (min 5h) : 125€ (versés par Permanant)
- **NB : sont bénévoles**
 - le cercle mixte préalable au processus accéléré
 - la session à mi-parcours
 - la relecture du portfolio
 - la présentation finale

¹³ tous les supports sont autorisés pour autant que le portfolio puisse être communiqué via le site de Permanant.org

¹⁴ en évitant les connaissances rapprochées

Liste des tuteurs.trices

Kali	De Keyser	Bruxelles	kali5@skynet.be
Eric	Luyckx	Grez-Doiceau	eric.luyckx.prive@gmail.com
Kathy	Fox	Luxembourg	katy@mycelium.lu